

C'est la journée mondiale des zones humides

2 février 2015

L'organisme Conservation de la nature Canada (CNC) rappelle que cette journée du 2 février est la Journée mondiale des zones humides, qui commémore chaque année depuis 1997 la signature de la Convention sur les zones humides, le 2 février 1971, dans la ville iranienne de Ramsar, au bord de la mer Caspienne.



Selon son site internet, Conservation de la nature Canada «protège des aires naturelles riches en biodiversité, pour leur valeur intrinsèque mais aussi au bénéfice de nos enfants et de leurs enfants (...) par l'entremise d'achats, de dons ou autres moyens».

Une des aires citées par l'organisme est l'archipel du lac Saint-Pierre et ses milieux humides. Et pour cause, la réserve mondiale de la biosphère de l'UNESCO représente environ la moitié des milieux humides de tout le fleuve Saint-Laurent. On y retrouve 24 espèces de mammifères, 79 espèces de poissons d'eau douce, 288 espèces d'oiseaux et 167 espèces de plantes rares. On y retrouve également l'une des plus grandes héronnières en Amérique du Nord. CNC protège à perpétuité quelque 1 000 hectares répartis sur 8 îles du lac Saint-Pierre, entre Sorel et Trois-Rivières.

La Journée mondiale des zones humides, le 2 février, est le bon moment pour Conservation de la nature de rappeler comment participer à la protection des milieux humides.

Les visiteurs de milieux aquatiques naturels en été sont donc priés de :

- Réduire la vitesse des embarcations à proximité des rives et en eaux peu profondes
- Privilégier les petites embarcations non motorisées telles que le kayak et le canot
- Éviter de déranger les colonies d'oiseaux
- Ne pas circuler dans les milieux humides, afin de ne pas détériorer les habitats fauniques
- Respecter les conditions d'accès aux sites protégés
- Utiliser des produits de nettoyage biodégradables
- Rapporter leurs déchets et recycler leurs matières résiduelles

Conservation de la nature existe depuis 1962 et prétend avoir protégé plus d'un million d'hectares à haute valeur écologique au pays, dont 38 600 au Québec.

Pour en savoir plus sur l'organisme sans but lucratif, visitez le www.conservationdelanature.ca.

Voici le communiqué émis par Conservation de la nature Canada :

Montréal, le 2 février 2015 – La protection des milieux humides au Québec est une grande priorité pour Conservation de la nature, surtout face aux changements climatiques. En collaboration avec ses partenaires, Conservation de la nature en protège à perpétuité plusieurs au Québec, tels que les quelque 1 000 ha répartis sur 8 îles au sein de l'archipel du lac Saint-Pierre, entre Sorel et Trois-Rivières. Ceci permet de sauvegarder des espèces menacées ou vulnérables comme le chevalier cuirvé et l'arisème dragon. Les vastes plaines inondables de cet archipel sont les plus importantes du Saint-Laurent; on y trouve 40 % des milieux humides de tout le fleuve.

L'archipel du lac Saint-Pierre et ses milieux humides

La région du lac Saint-Pierre est reconnue comme « réserve mondiale de la biosphère » de l'UNESCO depuis maintenant 15 ans. Elle abrite 24 espèces de mammifères, 79 espèces de poissons d'eau douce (dont une espèce endémique, le chevalier cuirvé), 288 espèces d'oiseaux et 167 espèces de plantes rares (dont l'arisème dragon, une plante menacée capable de changer de sexe)! On y retrouve également l'une des plus grandes héronnières en Amérique du Nord. Toutes ces espèces ont besoin d'un milieu naturel et d'une eau de qualité pour y vivre en santé.

« Il est souvent tenu pour acquis que les milieux humides sont protégés par la loi. La réalité demeure que nous perdons encore de ces habitats essentiels à la faune », indique Julien Poisson, chargé de projets à Conservation de la nature au Québec. La conservation des milieux humides de l'archipel du lac Saint-Pierre a été rendue possible grâce aux partenaires impliqués avec Conservation de la nature dans le Plan conjoint des habitats de l'Est (PCHÉ) pour la sauvagine : Environnement Canada, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, Fondation de la faune du Québec, North American Wetlands Conservation Act – USFWS. Beaucoup d'organismes locaux et régionaux sont également impliqués au lac Saint-Pierre : Canards Illimités Canada, Centre d'interprétation de Baie-du-Febvre, Centre d'interprétation du patrimoine de Sorel, Centre de la biodiversité du Québec, Comité ZIP du lac Saint-Pierre, Coopérative de solidarité de la réserve de biosphère du Lac-Saint-Pierre, Société d'aménagement de la baie Lavallière, Pêches et Océans Canada, SARCEL, Regroupement des sauvagiers du lac Saint-Pierre.

L'importance des milieux humides

« La Journée mondiale des zones humides, le 2 février, est le bon moment pour rappeler leur importance en matière de biodiversité. Conservation de la nature souhaite d'ailleurs toujours en protéger davantage au Québec, que ce soit par l'achat ou le don de terres », témoigne Julien Poisson.

Territoires inondés ou saturés d'eau, ils offrent un habitat extraordinaire pour les centaines d'espèces qui s'y abritent, effectuent leur migration, nidifient, pondent, fraient et s'y alimentent. De plus, ils améliorent la qualité de l'eau en filtrant et en absorbant les engrais et contaminants. En servant de zones tampons pour le débordement des cours d'eau, ils préviennent également les inondations et l'érosion des berges.

Comment participer à la protection des milieux humides

La saison chaude au Québec est courte et tout le monde a envie d'en profiter. Si vous planifiez visiter un milieu aquatique naturel en été, plusieurs règles d'éthique toutes simples peuvent faire une grande différence pour la protection de ces milieux :

- Réduisez la vitesse des embarcations à proximité des rives et en eaux peu profondes. Les petites embarcations non motorisées telles que le kayak et le canot sont des moyens à privilégier pour découvrir la nature;
- Évitez de déranger les colonies d'oiseaux, cela nuit à leur alimentation et leur reproduction;
- Ne circulez pas dans les milieux humides, afin de ne pas détériorer les habitats fauniques;
- Respectez les conditions d'accès aux sites protégés;
- Utilisez des produits de nettoyage biodégradables et ne rejetez pas vos eaux usées dans le fleuve;
- Rapportez vos déchets et recyclez vos matières résiduelles.

Pour contribuer, il suffit de se rendre sur le site internet de Conservation de la nature www.conservationdelanature.ca/quebec ou de contacter l'un des organismes partenaires au lac Saint-Pierre.

À propos de Conservation de la nature

Conservation de la nature est le chef de file au Québec en matière de protection des milieux naturels en terres privées ainsi que des espèces qu'ils abritent. Depuis 1962, l'organisme sans but lucratif a protégé plus d'un million d'hectares à haute valeur écologique au pays, dont 38 600 au Québec. Conservation de la nature travaille en étroite collaboration avec des propriétaires fonciers, des sociétés, des groupes de conservation, les communautés locales ainsi que les gouvernements. C'est en protégeant et en gérant ces milieux naturels qu'il est possible de les rendre accessibles aux générations présentes et futures.

Pour plus d'information, visitez le www.conservationdelanature.ca.

- 30 -

Renseignements

Elizabeth Sbaglia

Directrice des communications - Conservation de la nature au Québec

514-876-1606 ou 1 877 876-5444, poste 240 elizabeth.sbaglia@conservationdelanature.ca